

Changeons la carte des régions !

Le 1^{er} janvier 2016, un nouveau découpage territorial de la France est entré en vigueur. En métropole, les régions sont passées de 22 à 13.

La carte actuelle des régions de France est-elle la meilleure que l'on puisse imaginer ? On peut se poser la question au vu des polémiques qu'elle a soulevées. D'autres découpages régionaux auraient pu être proposés, et c'est pour contribuer à cette réflexion que les élèves de 1^e L du lycée Rabelais ont été invités à imaginer leurs propres projets de réforme régionale de la France. Les résultats de leurs réflexions sont présentés dans cette exposition. Mais avant de découvrir les cartes qu'ils ont imaginées, commençons par présenter les enjeux de ce débat.

Qu'est-ce qu'une région ?

Le mot « région » est l'un des plus employés par les géographes, et il a de nombreux sens différents. Celui qui nous intéresse ici est la région au sens administratif. Une région, en France, est une subdivision du territoire national de dimensions relativement étendue. Elle est administrée par un conseil régional élu par les citoyens résidant sur ce territoire. Depuis les lois de décentralisation de 1982, qui les ont créées, les régions sont progressivement dotées de plus en plus de pouvoirs qui lui sont délégués par l'État.

Pourquoi changer les limites des régions ?

De nombreuses critiques ont été émises à l'encontre de l'ancien découpage en 22 régions (voir carte ci-dessus). Elles seraient trop nombreuses, et comme chacune possède son propre personnel administratif, cela entraînerait des coûts de fonctionnement excessifs. Certaines seraient trop petites, pas assez peuplées et leur PIB serait trop faible. Or les régions qui ont une influence à l'échelle européenne sont celles dont les richesses en hommes et en capitaux sont suffisantes ; des régions de certains de nos voisins européens sont souvent citées en exemple : Bavière, Catalogne, Lombardie...

Comment le découpage actuel a-t-il été adopté ?

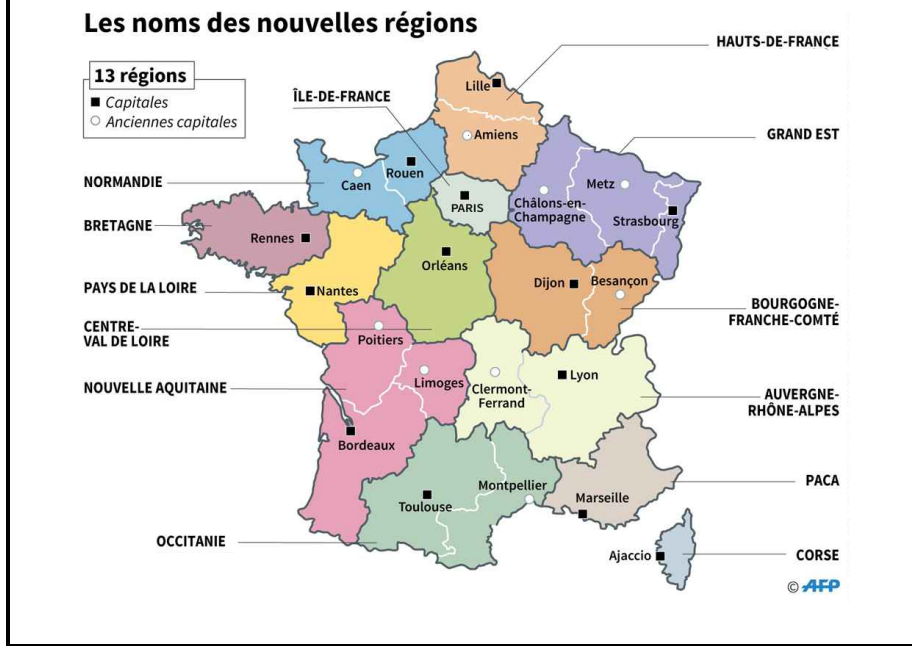
En 2009, à l'initiative du président de la République Nicolas Sarkozy, un Comité pour la réforme des collectivités territoriales, présidé par l'ancien premier ministre Édouard Balladur, est formé. Ce comité défend une réduction du nombre de régions et avance une première proposition de réforme abaissant le nombre de régions à 15. L'idée d'une réduction du nombre de régions est retenue mais ce n'est pas le découpage proposé qui sera finalement appliqué.

La France des 22 régions (1982-2016)



Source : Wikipédia

La France des 13 régions (depuis 2016)



En 2014, le président de la République François Hollande, après avoir consulté le gouvernement et le Parlement, annonce le passage de 22 régions à 14. Un projet de loi est déposé par le gouvernement au Sénat et les deux chambres législatives examinent et amendent le texte, qui est finalement adopté le 17 décembre 2014, pour une entrée en vigueur prévue le 1^{er} janvier 2016. Plusieurs modifications importantes ont été apportées au projet déposé par le

gouvernement pour aboutir aux 13 régions que nous connaissons actuellement (voir carte).

D'autres réformes étaient possibles

La carte actuelle des régions est le résultat de longues discussions et de nombreux compromis. Elle a suscité bien des critiques et oppositions. Certains Alsaciens ont protesté contre l'intégration de ce territoire au particularisme affirmé à une région Grand Est. La faiblesse relative de la région Bourgogne-France-Comté, qui ne possède aucune métropole de poids sur son territoire, a été soulignée. Certains ont accusé le gouvernement socialiste au pouvoir de faire preuve de complaisance envers les élus bretons les soutenant en maintenant une région Bretagne distincte, alors qu'il aurait été possible de la fusionner avec les Pays de la Loire pour créer une grande région Ouest...

Si les désaccords sont vifs, c'est que de nombreux critères différents peuvent être pris en compte pour réformer le découpage régional de la France. Certains préféreront mettre en avant des critères historiques ou culturels (faire correspondre les limites administratives avec les provinces d'ancien régime ou les identités régionales se manifestant par exemple par l'emploi d'une langue régionale), d'autres des critères démographiques (créer des régions de peuplement équivalent), certains choisiront de regrouper des territoires à l'économie puissante avec des territoires en difficulté pour faciliter la mise en œuvre de solidarités, d'autres préféreront concevoir les régions comme territoires correspondant aux aires d'influence des grandes métropoles françaises... C'est en pesant le pour et le contre parmi toutes ces possibilités que les élèves de 1^e L ont construit leurs propres réformes régionales.

Pour en savoir plus

Sur le web :

Site du gouvernement de la République française : <http://www.gouvernement.fr/action/la-reforme-territoriale>

Site Géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/regions-francaises>

Au CDI :

Dossier « Ces nouvelles régions en quête d'identité, *Le Monde*, n° 22228, 2 juillet 2016.

Dossier « Régions de France », *Le Monde*, n° 22368, 23 décembre 2016.

Dossier « Des réformes territoriales qui posent bien des questions, *Populations et avenir*, n° 727, mars 2016, p. 14-16.